



## **CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2020 à 18 heures 30**

L'An deux mille vingt et le dix Mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Cessenon-sur-Orb, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Georges Brassens de l'Espace Léo Lagrange, sous la présidence de Madame le Maire, Marie-Pierre PONS.

**Date de la convocation** : 2 mars 2020

**Présents** : Marie-Pierre PONS, Bernard BOSC, Philippe ROUCAIROL, Marie-Rose BOUZAC, Eric VALETTE, Nicole CAHUZAC, Claude VIGUIER, Gilbert AUSSILLOUS, Jeanine CADENA, Olivia CALAS, Béatrice COMBES, Christine DECONCHY, Marjorie MONFORT, Pierre OUSTRIC, Francis PARRA et François PEREZ.

**Absentes excusées** : Laurence GALINIE a donné pouvoir à Gilbert AUSSILLOUS et Marie-Line MILLAT a donné pouvoir à Marie-Pierre PONS.

**Absent** : Elie TARBOURIECH.

**Secrétaire de séance** : Eric VALETTE

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la dernière séance en date du 27 janvier 2020.*

**Ensuite, Madame le Maire donne lecture, pour information, des droits de préemption.**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1 – Création du grade d'Adjoint territorial du patrimoine principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet :**

Madame le Maire informe que Monsieur Marc Pastor, actuellement Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe, a fait une demande d'intégration directe dans le grade d'Adjoint territorial du patrimoine principal 1<sup>ère</sup> classe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant que ce nouveau grade correspond davantage aux missions exercées par Monsieur Marc Pastor à la médiathèque, DECIDE de créer ce nouveau grade à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

#### **2 – Création du grade d'ATSEM principal 2<sup>e</sup> classe à temps non complet :**

Madame le Maire informe que Madame Hélène Angles, actuellement Adjoint Technique Principal 2<sup>e</sup> classe, a fait une demande d'intégration directe dans le grade d'ATSEM Principal 2<sup>e</sup> classe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant que ce nouveau grade correspond davantage aux missions exercées par Madame Hélène Angles à l'école maternelle, DECIDE de créer ce nouveau grade à temps non complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

#### **3 – Mise à jour du tableau des emplois communaux au 1<sup>er</sup> Avril 2020 :**

Madame le Maire informe que, suite à la création des grades d'Adjoint territorial du patrimoine principal 1<sup>ère</sup> classe et d'ATSEM principal 2<sup>e</sup> classe, le tableau des emplois communaux doit être mis à jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le nouveau tableau des emplois communaux incluant ces nouveaux grades.

#### **4 – Régularisations de rétrocessions de voirie de la PVR du Pizou :**

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre de l'opération « PVR du Pizou » (Participation pour voiries et réseaux) créant une zone constructible, les propriétaires concernés ont cédé une partie de leur propriété pour créer la voirie, dont la valeur est déduite du montant de leur participation financière.

Ces rétrocessions de voirie en faveur de la commune doivent faire l'objet d'une régularisation par Acte notarié.

Les propriétaires concernés sont : *M. LOPEZ Michel et Mme LOPEZ Marie, M. et Mme COOKE Julian, M. VARGAS Florent et Mme VARGAS Lydie, M. et Mme KLOMP BUETERS Irenaeus et Maria, Mme DZICZECK Hélène, Mme ROGER Corinne, M. MARTY Alain, M. MENDEZ Antoine, Mme BOUSQUET Audrey, M. et Mme ARMENGAUD Thierry et Laurence, M. AMIEL Francis et M. LELU Jean-Charles, M. AMIEL Francis et Mme AMIEL Francette, M. LELU Jean-Charles et Mme LELU Annabelle, Mme JEANJEAN Lise, M. BARTHEZ Alban, Mme MONLLOR Monica et Mme JEANJEAN Sophie, M. et Mme MAILHAC Louis et Simone, Mme MAILHAC Véronique.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à signer les Actes notariés chez Maître Cavalier Raymond et NOTE que les frais notariés seront à la charge de la commune.

**5 – Achat de la parcelle section BD n° 4 appartenant à Monsieur SERRANO Serge :**

Madame le Maire fait part de la proposition d'achat de la parcelle appartenant à Monsieur Serge SERRANO, cadastrée section BD n° 4 - Las Fonds – d'une contenance de 6 110 m2 de landes.

Cette parcelle privée est enclavée dans le domaine communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE d'acheter cette parcelle au prix de 600 € et AUTORISE le Maire à signer l'Acte notarié chez Maître Cavalier Raymond.

**6 – Attribution subvention façade à Mme Maryse CROS :**

Madame le Maire présente une demande de subvention pour le ravalement de la façade de l'habitation de Madame Maryse CROS – 11 rue des Tendes basses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE de verser la subvention communale d'un montant de 305 €.

**7 – Questions diverses :**

- Courrier de remerciements de la Paroisse Notre Dame des Vignes pour l'éclairage de l'église (montant des travaux 6 058 €).
- Le 1<sup>er</sup> rapport, réalisé par le Cabinet Entech, sur le diagnostic du réseau d'eaux usées du quartier du stade est à revoir car il faudrait peut-être intégrer le pluvial.
- City stade : tous les aménagements ne sont pas encore terminés (éclairage à solutionner).
- Pont suspendu : des contrôles mensuels sont réalisés par les services du Conseil Départemental. La solution proposée par le Département est de construire un nouveau pont et de réhabiliter l'ancien pour un usage exclusif réservé aux déplacements doux. Des études sont en cours.
- Remerciements du Directeur de l'Ecole élémentaire pour la fixation des vidéoprojecteurs et le traçage dans la cour.

**SEANCE LEVEE à 20 heures 30**

**Madame le Maire,  
Marie-Pierre PONS**



**Monsieur le secrétaire de séance  
Eric VALETTE**